

## **FO : Le syndicat qui reste un syndicat**

### **Compte rendu du Conseil Départemental d'Action Sociale du 20/01/2014**

Le CDAS s'est tenu sous la présidence de la directrice du Pôle Pilotage et Ressources, Madame Andrée AMMIRATI. **FO-Finances** a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Madame BAYART remplissant cette fonction pour l'Administration.

**FO Finances** a fait lecture de la déclaration liminaire suivante :

#### **DECLARATION LIMINAIRE**

Mme la Présidente,

Le secrétariat général de l'action sociale se félicite de maintenir les crédits à hauteur de ceux des années précédentes et affirme l'importance de sa politique d'action sociale capable d'apporter un soutien particulier aux agents.

Pourtant tout en affirmant cela, il décide de continuer à réduire les moyens humains alloués à notre action sociale.

Pour 2014 ce sont encore **10 suppressions** d'emplois qu'il faudra supporter.

Dans ce contexte, comment continuer à œuvrer pour une action sociale de qualité ?

Le Pas-de-Calais n'est d'ailleurs pas épargné, car force est de constater que depuis la suppression d'un poste, la délégation connaît de réelles difficultés pour absorber la charge de travail et ce n'est que par le dévouement et l'implication de tous les agents de la délégation que le niveau de prestation est maintenu. Mais pendant encore combien de temps ?

Mme la Présidente, faut-il que les agents tombent malades pour que l'on prenne conscience de ces difficultés et que l'on stoppe ces suppressions ?

Dans un contexte de suppression d'emplois, de détérioration des conditions de travail, du blocage du point d'indice depuis septembre 2010, de diminution du pouvoir d'achat des fonctionnaires, **FO-Finances rappelle l'importance d'une action sociale de qualité au plus près des agents avec des moyens budgétaires et humains en conséquence.**

#### **Approbation du procès-verbal du CDAS du 23 septembre 2013**

**FO-Finances** a constaté des manquements dans ce PV, notamment le sujet du renouvellement des berceaux d'Arras pourtant évoqué en liminaire et en question diverse lors de la séance. Sous réserve de sa modification, ce PV a été approuvé à l'unanimité.

## Compte rendu du CNAS du 5 décembre 2013

La présidente du CDAS nous informe du contenu de la réunion du CNAS du 5 décembre 2013. Outre la note d'orientation 2014 et la nouvelle prestation garde d'enfants, points qui seront détaillés au présent CDAS, l'ordre du jour portait sur le projet de budget 2014.

Au niveau national, **le budget 2014** est identique à celui de 2013 (162.57 M€) majoré des 168 000 € correspondant au montant des dépenses des coin-repas engagées en 2013, désormais à la charge du BIL.

Pourtant, pour le Pas-de-Calais, ce budget est en baisse car si on enlève le budget coin-repas il s'élève à 79 300 € au lieu des 80 200 € du budget 2013.

De plus, les moyens humains sont encore et toujours en diminution avec près de 15 suppressions sur le programme « action sociale, santé sécurité au travail » dont 10 supportés par le réseau action sociale.

**Commentaires FO** : Si **FO-Finances** prend acte du maintien de ces crédits, notre Fédération déplore la réduction continue des moyens humains affectés au réseau de l'action sociale pourtant sollicité un peu plus chaque jour par les agents.

**FO-Finances** continue de condamner ces suppressions de postes incompatibles avec une action sociale de haut niveau au plus près des agents, au moment même où la dégradation des conditions de vie au travail la rend plus utile que jamais.

**FO-Finances** réaffirme son attachement à la préservation d'une action sociale à l'échelle départementale.

Concernant **le budget d'initiatives locale**, il a été recalculé pour tenir compte des effectifs avec un abondement en fonction du nombre de coins repas.

**Commentaires FO** : **FO-Finances** dénonce la prise en charge sur ce BIL de nombreuses actions relevant d'une politique nationale : coins repas, enquêtes de satisfaction sur la restauration, consultation des conseillères économique et sociale...

La multiplication des actions à prendre en charge enlève toute marge de manœuvre aux CDAS qui doivent faire des choix au détriment des actions de solidarité ou de convivialité par exemple.

**La totalité des organisations syndicales ont voté contre ce budget.**

## Note d'orientation 2014

En résumé, cette note impose aux délégations d'organiser des actions mais sans moyens financiers, sans réquisitionner trop de personnel et sans quitter la France mais en respectant les politiques nationales et les règles de mise en concurrence.

**Commentaires FO** : **FO-Finances** ne cautionne pas la 1<sup>ère</sup> partie de ce document qui insiste sur la maîtrise des budgets et les efforts à faire en matière d'emplois. Cette note, très directive, ne laisse que peu de latitude aux CDAS déjà asphyxiés par la pression budgétaire.

Désormais le CDAS a 3 priorités : la restauration collective, le logement et le déploiement de la nouvelle prestation d'aide à la garde d'enfants tout en continuant à apporter un soutien particulier aux agents, actifs ou retraités, les plus fragiles.

## Présentation de la mise en place d'une nouvelle prestation d'actions sociales en faveur de la garde d'enfants des 7/12 ans

Cette prestation vient en complément des réservations de places en crèches et du CESU interministériel pour les 0-6 ans et sera mise en œuvre au 2<sup>ème</sup> semestre 2014.

Il s'agit d'une aide annuelle d'un montant de 200€, 300€ ou 400€ déterminée en fonction d'un barème prenant en compte le revenu fiscal de référence et le nombre de parts du foyer fiscal. Une bonification de 20% sur chaque tranche au bénéfice des agents en situation monoparentale et des familles ayant des enfants handicapés est prévue.

Le dispositif sera expérimenté sur 3 régions (île-de-France, Rhône-Alpes, Nord-Pas de Calais) afin de mieux connaître la population des familles concernées et évaluer la pertinence du barème retenu.

Un bilan de l'expérimentation sera réalisé avant l'extention du dispositif.

**Commentaires FO** : **FO-Finances** accueille favorablement ce nouveau dispositif.

## Compte rendu de l'enquête collective sur la restauration

Dans le cadre des orientations en matière de restauration collective présentées lors du groupe de travail du CNAS du 16 février 2012, il a été décidé de réaliser une enquête sur le fonctionnement des restaurants financiers. L'enquête a été confiée aux délégués départementaux.

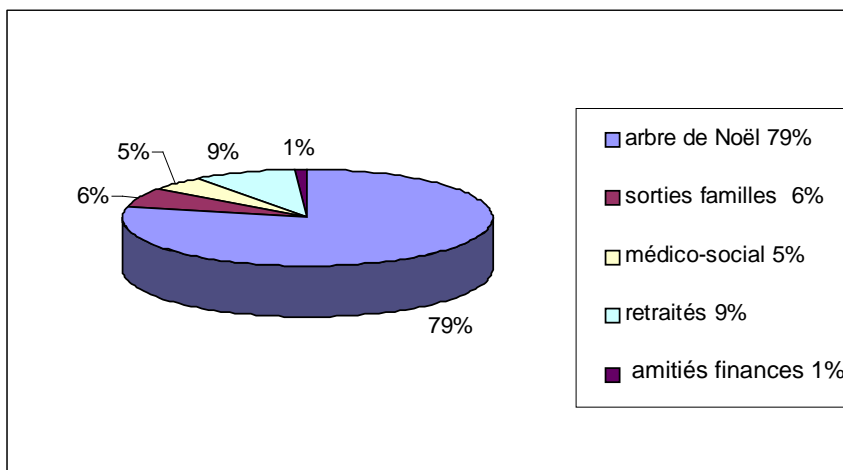
Cette enquête a une double finalité. Elle s'inscrit d'abord dans une volonté de renforcer l'expertise des délégués départementaux et leur rôle auprès des associations locales de gestion. Elle doit ensuite permettre de travailler, en liaison avec les directions, à des mesures d'amélioration et de rationalisation de la gestion de ces associations, co-financées par les directions à réseaux et le secrétariat général.

Il ressort de cette enquête que sur les 270 restaurants, il existe de grande disparité sur le coût de revient du repas car s'il est en moyenne de 6,55€, il est au minimum de 3,97€ et au maximum de 14€. Le prix plafond pour un agent actif est en moyenne de 4,88€.

**Commentaires FO** : **FO-Finances** en déduit que l'objectif de cette enquête est de déclencher des regroupements d'associations gestionnaires, afin de mutualiser et rationaliser leurs coûts...

## Compte rendu du Budget d'Initiative Locale (BIL) 2013

Pour 2013 le BIL se répartit selon les postes suivants :



**Commentaires FO :** **FO-Finances** a interrogé l'administration sur une dépense de 198 € intitulée « transfert à Lesquin » et datée de septembre 2013. Il nous a été répondu qu'il s'agissait du tranfert vers l'aéroport pour le voyage à l'étranger organisé par la déléguée et qu'aucune autre explication ne pouvait être apportée en son absence.

Cette somme n'a jamais été inscrite au BIL 2013 et ne devait, en conséquence, pas être réglée.

Par ailleurs, il n'a jamais été question d'utiliser le BIL pour une telle dépense, conformément aux directives nationales ...

## Préparation du Budget d'Initiative Locale (BIL) 2014

Vous trouverez ci-dessous la répartition du budget prévisionnel 2014 :

Manifestations	Prévisions 2014
<b>Arbre de Noël</b>	
spectacles	8000
location de salle	2000
sacem	500
accessoires de Noël	2710
sécurité	490
<b>chèques cadeaux</b>	
30€ pour les 0-12 ans	37500
20€ pour les 13-14 ans	4500
20€ pour les 15-17 ans	5800
<b>Sous-total</b>	<b>61500</b>
Amitiés finances	750
Journée information retraités	2050
Sorties (retraités et actifs)	8000
CESF	4500
psychologue	2000
prévention	500
Coin-repas	3500
<b>TOTAL</b>	<b>82800</b>

Il a été décidé

- la revalorisation des chèques cadeaux des 13-14 ans et des 15-17 ans à 20€ ;
- de regrouper les sorties retraités et familles en un seul poste afin de favoriser les échanges intergénérationnels.

### Remarque

**FO-Finances** regrette l'absence de documents de travail sur le compte rendu du BIL 2013 et de la préparation du BIL 2014, sujets pourtant fondamentaux à un dialogue social de qualité.

Nous sommes compréhensifs au regard des difficultés que rencontrent la délégation d'action sociale mais demeurerons vigilants afin que ces manquements restent exceptionnels.

#### Les représentants F.O DGFIP62 :

*Titulaires*

Yannig BOURGAIN et Delphine MORTELETTE

*Suppléants*

Aymeric GALLET et Alexandre SALOME